



**Cappinghem**

publique Française

Département  
du Nord

Envoyé en préfecture le 16/06/2020

Reçu en préfecture le 16/06/2020

Affiché le 16/06/2020

ID : 059-215901281-20200527-20200506-DE

Extrait du registre  
du Conseil municipal de la

Séance du 27 mai 2020

L'an deux mille vingt, le 27 mai à 19 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multi activités, sous la présidence de Christian MATHON, Maire de la commune.

Présents : C.MATHON, MC.FICHELE, A.TRICOIT, V.PARABOSCHI, T.WHIDEN, V.DUCOURAU, G.TRAPASSO, S.DUMORTIER, G.CHATEAU, F.TREDEZ, E.BARBAY, P.MOUCHON, G.OUAERT, JM. CLERFAYT, N. ROUBAUD, A.KIMOUR, K.UDRY, J.AGNIERAY

Absents excusés avec pouvoir : JM.SPETEBROODT > pouvoir à MC.FICHELE

Absents excusés :

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Date de convocation  
Le 22 mai 2020

Objet de la délibération

Membres de la Commission  
d'Appel d'Offres

CM 2020//05-06

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le 16/06/2020

Vu les dispositions de l'article L 1414-2 du CGCT qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L1411-5 du CGCT, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3500 habitants doit comporter en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal les membres

Commission d'Appel d'Offres	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Présidence Christian Mathon	Jean Marc SPETEBROODT Thierry WIDHEN Nathalie ROUBAUD	Guy CHATEAU Antoine TRICOIT Abdelkader KIMOUR

Le conseil municipal, après délibération, VALIDE les membres de la Commission d'Appel d'Offre

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,  
Maire de Cappinghem